

## L'écologie historique dans les îles Mascareignes



Ce court exposé peut être lu en complément d'une animation chronologique visible ici: <https://view.genial.ly/609576fbf7018b0d3e7654c9/interactive-content-histoire-ecologique-des-mascareignes>  
Il s'accompagne aussi d'un diaporama d'usage libre

*«Nous y avons trouvé un nombre considérable de grandes tortues terrestres, aussi grosses qu'un homme peut porter et qui étaient un excellent manger...! A mon avis, c'est un endroit pour se ravitailler aussi favorable qu'on peut le souhaiter d'autant plus que l'île est inhabitée»*

L'anglais Samuel Castleton sillonne l'océan Indien et accoste en mars 1613 à l'île Mascarin, qu'un autre de ses confrères a surnommée « Eden island ».

A peine débarqué après un long périple en mer, il s'émerveille, tous ses sens en émoi, de ce qu'il expérimente dans ce paradis insulaire: la délicieuse chair des tortues terrestres, et la facilité avec laquelle le gibier à plumes et à poils se laisse attraper et déguster, la pureté et la salubrité de l'air, qui rétablit les malades débarqués du navire, la grosseur et l'abondance des bois dans les forêts qui couvrent l'île de toutes parts.

Un siècle plus tard: plus de tortues! Plusieurs variétés d'oiseaux, de chauve-souris, ont disparu. Leur espèce rayée de la planète. Les forêts se sont bien éclaircies, et l'air n'est plus aussi salubre...

L'affaire est connue, ce qui l'est moins, c'est que la prise de conscience que nous qualifierions aujourd'hui d'écologique, est quasiment contemporaine de l'occupation européenne de ces « paradis tropicaux ». Car dès les débuts de la colonisation des îles Mascareignes (Bourbon/La Réunion, Ile de France/Maurice, et Rodrigues), certains habitants, tout comme les pouvoirs publics (les représentants de la Compagnie des Indes orientales, puis, à partir de 1764-1767, les gouverneurs au nom du roi de France) alertent précocement des atteintes faites à l'environnement, et tentent de proposer puis de mettre en place des mesures conservatoires.

C'est bien dans les petites îles tropicales confrontées aux entreprises de colonisation que l'urgence « écologique » apparaît. Le mot est créé en 1866, par le biologiste allemand Ernst Haeckel, mais l'idée est plus ancienne. Apparition du concept donc dans l'océan Indien, dans les îles Mascareignes: quelle est donc la particularité de ces îles ?

D'abord, ce sont des îles désertes, avant l'arrivée des premiers Européens ; ensuite, elles sont de petite taille, fort éloignées de tout continent, et abritent de ce fait une faune et une flore originales. Toutes conditions qui en font des observatoires privilégiés des

transformations rapides apportées par la moindre expérimentation à caractère agricole, ou industriel.

Trois aspects seront donc évoqués ici:

- Les dégradations liées à l'avancée des « fronts pionniers » de colonisation, et les solutions proposées précocement par des gouverneurs et quelques colons
- La relation entre le peuplement des îles, et l'augmentation démographique, que les autorités encouragent dans un premier temps, avant de s'en inquiéter au milieu du 20<sup>e</sup> siècle,
- Enfin la manière actuelle de gérer tous ces héritages.

La période présentée est donc vaste, puisqu'elle balaie en une présentation diachronique près de trois siècles de *râlé-poussé*, comme le dit si bien le créole, entre nécessité de développement, et nécessité de préservation ou de conservation.

Pendant cette période, qui va du milieu du 17<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, l'île de La Réunion connaît trois statuts successifs: colonie française, comme sa consœur l'île Maurice, elle devient ensuite département français en 1946, et Région ultrapériphérique européenne aujourd'hui. Dans la même période, l'île Maurice, et l'île Rodrigues dans son sillage, d'abord colonies hollandaises, puis françaises et anglaises, accèdent à l'indépendance en 1967. Pour autant, les trois îles Mascareignes sont aussi éligibles aux aides de l'Union européenne, et concernées par des Conventions internationales en matière de développement durable.

## 1. Une prise de conscience précoce

### 2. Alerte à Mahavel!

Les premiers colons qui débarquent dans la baie de Saint-Paul sont envoyés par la Compagnie des Indes orientales, et leur rôle est de cultiver des terres qui leur sont attribuées gratuitement, afin de se nourrir et de nourrir les marins de passage lors de leurs escales sur la route des Indes. Les premiers défrichements ne semblent pas prêter à conséquence, tant la forêt pluviale (« rain forest ») leur paraît dense, inépuisable.

A l'île Maurice, ce sont les bois d'ébène qui sont mis en coupe réglée par les Hollandais, dès les tout débuts de la colonisation. Les premiers occupants abattent les arbres du littoral, sous la conduite de Van der Stel, lui-même dûment sollicité à cet effet par la V.O.C. - la Compagnie des Indes Orientales Néerlandaise -. Le littoral est rapidement défriché, puis peu à peu l'intérieur des terres. Jusqu'à ce que l'intendant Pierre Poivre s'en alarme, et aussi jusqu'à ce que les difficultés liées à l'abattage et au transport des troncs très lourds rendent cette exploitation forcenée moins rentable.

De même pour les « dodos » ces drôles de volatiles, volumineux et semble-t-il de bon goût, qui disparaissent de la liste des espèces vivantes.

A 200 kilomètres au sud-est de Maurice, l'île Bourbon pullule de ressources: tortues à profusion, dont on se nourrit abondamment, et que l'on entasse aussi par centaines sur les navires de passage. Oiseaux et gibiers divers sont victimes de l'ivresse de liberté des premiers colons: on s'adonne aux plaisirs de la chasse, sans limites...

Développons l'exemple des tortues: leur disparition suit l'avancée des **fronts pionniers** de l'ouest, puis du sud de l'île Bourbon. Dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, elles ont complètement disparu. Les tortues géantes de l'île Maurice ont disparu également, entre 1638 et 1721 (massacres perpétrés par les Hollandais, puis par les Français). Aussi, à partir de 1735, les colons se tournent vers l'île Rodrigues : un poste de ramassage y est créé, pour acheminer les tortues vers l'hôpital de Maurice, et pour l'approvisionnement des vaisseaux qui y font escale<sup>1</sup>. 10 000 tortues sont prélevées par an! Elles étaient environ 300 000, il n'en reste plus guère dès la fin des années 1750-1760... On se tourne alors vers les Seychelles, en 1770: des colons s'y installent, mangent quelques tortues, et en expédient beaucoup vers les Mascareignes... Las, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, les tortues se sont raréfiées. Restent celles de l'îlot- un atoll en fait- d'Aldabra. En 1830, l'atoll est l'unique source d'approvisionnement de tout l'ouest de l'océan Indien! Aujourd'hui, c'est de cet atoll que les tortues géantes sont réintroduites dans les îles Maurice et Rodrigues, à l'intérieur de parcs clôturés.

## 2. Gouverneurs et intendants à la rescousse

Rapidement les premiers gouverneurs de Bourbon tentent d'imposer des limites: d'abord Jacob de La Haye, conscient du problème de « développement » , c'est-à-dire, pour cette époque, d'adéquation des ressources consommées et consommables par les colons, dont le nombre augmente, d'abord lentement, mais sûrement, au fil des arrivées de bateaux de la Compagnie des Indes. Son ordonnance de 1674 énonce des interdictions claires, mais, semble-t-il, peu suivies d'obéissance. 15 ans plus tard, l'un de ses successeurs, Jean-Baptiste Drouillard tente de nouvelles recommandations pour préserver ce qui reste: il voudrait que tout le sud fût une « réserve naturelle » ... de gibier! Rien à faire. Les colons aiment trop la chasse, sans contraintes, et leur indépendance. Il faut attendre 1713, et un édit royal, pour essayer de sauver les dernières tortues, qui continuent de fréquenter les côtes australes, mais il est déjà trop tard. Et puis, on observe des contradictions, car dans le même temps, l'exploitation plutôt sauvage des forêts de l'île Bourbon se développe, pour y construire des embarcations (de grands « canots » pour la cabotage autour de l'île, car il est plus facile d'y transporter des marchandises par mer que par terre)<sup>2</sup>, et fournir des mâts de rechange, ou toutes sortes de pièces de bois pour les navires qui y font escale sur la route des Indes.

A l'île Maurice, l'intendant Pierre Poivre tente de rationaliser l'exploitation des ressources des îles Mascareignes. Au moment de la rétrocession des îles Mascareignes au roi de France (la compagnie des Indes orientales les a revendues, faute de rentabilité suffisante à son gré), il développe des cultures commerciales (giroflier à Bourbon, muscade dans les deux îles, arbres à essences) et vivrières, et réorganise des jardins botaniques, à la manière de ce qu'il avait pu observer dans la colonie sud-africaine. Ces jardins botaniques sont conçus de manière très

<sup>1</sup> Elisabeth Mondini, *Les tortues géantes terrestres et le choc de l'histoire*, Cahiers d'Outre-Mer n°172, *Menaces sur la faune et la flore dans les pays tropicaux*, 1990

<sup>2</sup> Olivier Fontaine, *Navigations Navires Navigateurs à Bourbon, 1612-1793, Histoire d'une île qui ne tournait pas le dos à la mer*, Orphie, 2020

rationnelle, à la fois comme espaces d'acclimatation des espèces introduites, et comme espaces de préservation des espèces « endémiques », du moins celles qui lui paraît dignes d'être conservées.

Pierre Poivre est membre de la prestigieuse Académie des Sciences créée sous Colbert: il y fréquente entre autres son ami Jussieu (1748-1836), et d'autres botanistes, comme Pierre-Laurent Dereine (1719-1799), commandeur à l'île Maurice, ou Philibert Commerson (1727-1773), membre de l'expédition Bougainville, et surtout le jardinier Richard, qui s'occupe de créer un jardin botanique à Versailles, au Petit Trianon<sup>3</sup>. Plusieurs espèces rares y sont acclimatées sous la recommandation de Poivre! L'ambition de Richard est de recréer dans les jardins du Trianon un « Eden », à l'imitation fantasmée des paradis perdus des Mascareignes.

La préoccupation écologique est aussi ce qui caractérise un colon mauricien du nom de Boldgerd. Jérôme Froger s'est penché avec attention sur le mémoire adressé aux autorités mauriciennes. Il montre que Boldgerd s'est rendu compte personnellement, sur ses vastes concessions forestières et agricoles qu'il cultive et entretient avec clairvoyance, de l'urgence de préserver les ressources forestières en particulier, pour les générations suivantes. Il est vrai que le contexte est particulier: les deux îles Mascareignes connaissent pendant le conflit franco-anglais des années 1750- la Guerre de Sept ans- , un abattage soutenu des arbres locaux pour les besoins de la Marine de guerre. Justement, Boldgerd prend conscience de la fragilité des économies coloniales insulaires, dépendantes de contextes internationaux qu'elles ne maîtrisent pas, et s'engage dans une réflexion, et une démarche, de subtil équilibre et de résilience entre « ager » et « saltus », ce qui le conduit, en tant que riche propriétaire, à proposer un mémoire prosélyte en 1789:

*« En exploitant ses forêts en bon père de famille, il en retirait un revenu honnête, et se le ménageait et à ses enfants pour de longues années. Il ne se permit d'abattre que les bois propres à la construction, réservant les baliveaux avec le plus grand soin et distribuant les chemins nécessaires à l'extraction, avec la plus grande économie. A mesure qu'une partie de forêt fut dépouillée, elle fut couverte de vivres ».*

Quelle meilleure définition de la notion de développement durable?

### 3. Développer la population et ménager les ressources?

#### 1. Croissez et multipliez

Jusqu'en 1664-1667, les navires de la Compagnie des Indes accostent de plus en plus fréquemment sur les îles Mascareignes: non seulement celles-ci sont une escale importante pour le ravitaillement, mais il s'agit à présent de les rentabiliser, la Compagnie ayant besoin de rémunérer ses actionnaires. A partir de 1715, la culture du café à grande échelle ouvre les terres du sud de l'île Bourbon, autrefois considérées comme « réserve de chasse et de vivres » (c'est ce que signifie le mot de *Mahavel*) et favorise l'introduction d'une nouvelle population d'esclaves. Cette population esclave croît considérablement au 18e siècle (en 1708 : 268 adultes, en 1736 : 4

<sup>3</sup> Gabriela LAMY, *Hommes, plantes et jardins entre l'île Maurice et le Petit Trianon au milieu du XVIIIe siècle*, entretiens du Patrimoine de l'océan Indien-19 septembre-1er octobre 2014, Saint-Denis de La Réunion

500, puis 23 000 en 1779). A l'île Maurice, on ne comptait que 1000 habitants en 1735, mais rapidement on dénombre 15 000 esclaves en 1767!

De nouvelles terres sont défrichées, à mi-pente, car le climat y est plus favorable pour le café. La forêt sèche et semi-sèche des plaines de la côte sous le vent disparaît presque complètement. Des milliers d'esclaves sont introduits contre leur gré dans les îles, en provenance de la côte orientale d'Afrique, de Madagascar, mais aussi d'Asie. Un certain nombre d'entre eux fuient les dures conditions de travail auxquelles ils sont soumis, et s'enfoncent vers l'intérieur des terres des îles, en remontant les grands couloirs des ravines pour ce qui concerne l'île Bourbon. Là, ils survivent dans des endroits escarpés, en se nourrissant entre autres d'oiseaux, comme les pétrels de Barau, et de leurs oeufs, comme l'attestent les vestiges calcinés retrouvés dans « la vallée secrète » à Cilaos.

L'impact des marrons est double: d'une part, ils contribuent au recul des Fronts pionniers en direction des hauteurs des deux îles, en particulier à Bourbon/La Réunion, où de véritables royaumes sont instaurés. Les chiens qui les accompagnent, les rats, traquent les oiseaux, boulochent les oeufs dans les nids, et les marrons eux-mêmes défrichent à haute altitude pour y planter des semences volées sur les Habitations des Bas. D'autre part, isolés et malades parfois, ils apprennent de façon empirique- parfois à leurs dépens- à déceler les vertus médicinales, ou toxiques, des espèces végétales endémiques. La pharmacopée dite traditionnelle, et actuelle, leur doit beaucoup. Est-ce de là que vient la distinction heureuse dans la langue créole entre *pied de* et *bois de* ?

En 1835 à l'île Maurice, puis en 1848 pour les colonies françaises, l'esclavage est aboli, sous l'impulsion des mouvements abolitionnistes, et à l'initiative de Victor Schoelcher pour la France. Ce changement radical dans les institutions et l'organisation du travail aura trois conséquences importantes dans les deux îles:

- Le remplacement des esclaves par de nouveaux travailleurs « engagés », venus d'Inde principalement. La population augmente régulièrement dans les îles Mascareignes, car un certain nombre d'engagés choisissent de ne pas retourner dans leur pays d'origine à la fin de leur contrat.
- Ces engagés introduisent de nouvelles maladies, sous forme épidémique: variole, choléra, lèpre, peste, et surtout paludisme ... Il devient alors urgent de construire des lazarets, et d'instituer des quarantaines en cas de suspicion sur la santé des nouveaux arrivants. La majorité des engagés sont recrutés pour travailler soit dans les champs de canne à sucre, soit dans les usines. Le travail en usine concentre et propage de nouvelles atteintes à la santé ou à l'environnement. Ainsi, pour la clarification du sucre (la « défécation »), ces usines consomment une grande quantité de chaux, obtenu par concassage et pulvérisation du corail. On extrait celui-ci en usant d'explosifs dans les barrières coralliennes des Mascareignes! Plusieurs dizaines de fours à chaux sont construits sur les littoraux de La Réunion, et de Maurice. A La Réunion, il faudra attendre l'arrêté du 9 juin 1969 par le préfet Vaudeville pour interdire la récolte du corail dans le lagon.
- A l'île de La Réunion, des propriétaires d'esclaves peu fortunés se retrouvent en partie ruinés, et se réfugient à leur tour dans les marges des espaces cultivés, défrichant les lisières des forêts des Hauts, et pratiquant la culture sur brûlis. Ils constituent la population que l'on nomme « petits blancs des Hauts ».

## 2. Freinez!

Au 20e siècle, tant la population littorale de l'île de la Réunion que celle des « Hauts » qui vit aux marges de l'oekoumène, est prolifique: malgré une forte mortalité, surtout dans les classes populaires, la natalité fait craindre une véritable « bombe démographique » sur un espace insulaire exigu. Plusieurs mesures destinées à freiner l'accroissement démographique, en réduisant la période de « transition démographique », sont testées après la loi de départementalisation, en 1946:

- le député Michel Debré lance un vaste programme de transfert de la population jeune des outre-mer vers les campagnes françaises les plus touchées par l'exode rural. Un bureau d'émigration pour les Dom (BUMIDOM) envoie ainsi plus d'un millier de jeunes Réunionnais, parfois contre le gré de leurs familles, hélas analphabètes, vers la Creuse, mais aussi dans le sud-Ouest, ou le sud du pays.
- Une vigoureuse politique de planning familial est établie, à la fois par voie d'affiches, et au moyen de la construction de dispensaires. Il put même y avoir des excès de zèle chez certains praticiens favorisant les avortements. A l'île Maurice, on pratique aussi la limitation des naissances : le taux annuel de croissance démographique commence à chuter dans les années 50, passant de 4,1 % en 1951 à environ 1 % au milieu des années 80.
- Une tout aussi vigoureuse politique de modernisation des infrastructures est lancée à La Réunion: construction de routes, d'écoles, du premier lycée moderne au Tampon (qui accueille plus de 4000 élèves à la fin des années 70).
- En matière économique, relance de la monoculture de la canne, dans les deux îles, en améliorant l'expertise acquise dans le domaine des sucreries et de sélection des variétés de cannes à sucre.

A La Réunion, l'heure est à la concentration des usines, au profit d'une meilleure rentabilité. Dans la foulée, les grandes propriétés foncières sont démantelées, les terres démembrées et remembrées en exploitations de plus petites taille par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier de la Réunion). La SAFER pousse les anciens propriétaires à céder leurs espaces restés en forêts au profit des petits cultivateurs. Les terres en marge défrichées et mises en valeur par les « colons partiaires » sont peu à peu revendues soit aux colons, transformées en propriétés, soit louées en fermage. Le colonage prend fin officiellement en 2011! Mais le processus de défrichement des plus hautes terres se poursuit, cette fois pour répondre aux exigences de nouvelles activités touristiques.

## 4. Développement durable et développement aujourd'hui: héritages

### 1. Des îles, des parcs:

Si bien qu'il devient urgent de confier à des services dépendant directement de l'Etat le soin de préserver ce qui peut l'être:

En 1966, le service de l'Office National des Forêts (ONF) est établi à La Réunion. Il a pour mission de gérer les espaces forestiers, tant ceux qui subsistent de la forêt dite « primaire » (Bélouve, Saint-Philippe, La Roche écrite, les « cirques »), que celles pouvant être mises en

cultures: introduction du cryptoméria pour créer un artisanat local et freiner l'exode rural vers les « Bas ».

En réalité, ce service prend la suite d'une gestion bien plus ancienne, mise en place dès la rétrocession de l'île par la Compagnie des Indes orientales au Roi de France en 1764-1767: dès cette époque en effet, l'Etat royal, via le gouverneur, n'a eu de cesse de préciser les limites de son « Domaine »: les hauts sommets de l'île, et la frange littorale (le « pas du roi », devenu aujourd'hui les pas géométriques). L'ONF en est l'héritière principale.

A noter qu'à l'île Maurice, c'est depuis 1944 que l'Etat s'intéresse à la préservation des reliques de la végétation primitive: les réserves nationales de Perrier ou de Rivière noire sont alors créées, avant d'être administrées aujourd'hui par la Mauritian Wildlife Foundation.

En 2007, un parc national est créé à l'île de La Réunion. Il faut faire face à la pression démographique, au moment où les générations nombreuses, nées dans les années 60 et 70, accèdent à un niveau de vie inconnu jusqu'alors. En effet, la loi de régionalisation de 1982, en transférant plusieurs compétences pour le développement économique et social de l'Etat vers les nouvelles régions, permet d'améliorer le sort de beaucoup de Réunionnais. L'alignement des salaires minima « booste » la consommation, accélère l'urbanisation, et modifie les comportements. Cela accélère aussi les déprédations, et la menace sur les milieux, devenus zones touristiques ou récréatives (randonnées, trails, parapente, sports nautiques, ...)

A ce parc terrestre, s'ajoute depuis 2007 une réserve naturelle marine<sup>4</sup> concernant environ 44 km de linéaire côtier, pour un périmètre de 35 km<sup>2</sup>, soit 80% du récif corallien de La Réunion - Saint Pierre n'étant pas compris pour le moment dans le dispositif de protection. Le cheminement ayant abouti à la création de cette réserve, sous forme de Groupement d'Intérêt public présidé par le préfet, illustre la synergie entre initiatives privées - la prise de conscience des dégradations subies par le récif corallien ayant été faite par des universitaires, et des particuliers, regroupés un premier temps en Association - et action publique.

De fait, depuis 1982, au niveau national, l'État dresse l'inventaire national du patrimoine naturel. Les connaissances scientifiques s'accroissent, d'abord pour les espèces animales et végétales, et plus récemment pour ce qui concerne aussi la géologie, et le sous-sol. Un enchevêtrement de mesures conservatoires, cartographies, délimitent des zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) à l'échelle du territoire national. Nécessaires à des échelles de territoires très délimités, ces espaces labellisés ne sont pas toujours bien connus du public, sauf pour ce qui concerne les espaces naturels sensibles à La Réunion, gérés par le Conseil Départemental, qui déploie de solides efforts de communication.

<sup>4</sup> Voir sur le site de la réserve les rapports d'activité: <http://www.reservemarinereunion.fr/documentation/rapport-activite/1143/les-rapports-dactivite/>

## 2. L'union européenne à la rescousse

Depuis la loi de 1982, mais surtout le Traité d'Amsterdam de 1992, les nouvelles régions françaises d'outre-mer sont aussi éligibles aux programmes de développement financés par l'Union européenne: FEDER, FEAMP, POSEI, etc.

L'île Maurice, qui a choisi la voie de l'indépendance en 1967, bénéficie elle aussi des financements européens, via des programmes de coopération avec l'Union européenne. Celle-ci a engagé un dialogue politique sur le changement climatique en 2018 à la suite de l'accord de Paris. Les projets concernent une agriculture intelligente face au climat et une transition des entreprises vers une économie verte, notamment dans le domaine du tourisme.

Ces multiples opérations de restauration d'espaces sensibles, et d'accompagnement d'activités économiques en transition sont ainsi aidées. L'un des aspects les plus importants est l'orientation agricole: quel type d'agriculture serait durable dans les îles Mascareignes? Faut-il prolonger l'exploitation de la canne à sucre? Peut-on s'acheminer vers une autosuffisance alimentaire? Une agriculture biologique? Supprimer les pesticides? Limiter les effluents? Comment protéger les aquifères, les littoraux, les plus hauts sommets, tout en préservant un développement économique nécessaire

Autant de questions que se posent les générations actuelles, dans chacune des trois îles Mascareignes. Des réponses données, aussi bien par les puissances publiques que par les associations ou les acteurs de terrain, dépendra la « durabilité » des activités. Sans oublier la nécessaire recherche permanente d'informations scientifiques, pour éclairer de façon sereine et responsable les choix éventuels.

Pour terminer, on peut citer deux exemples qui montrent que le développement des sociétés insulaires ne peut se faire sans tenir compte de leur insertion dans la mondialisation actuelle: ce ne sont plus des « isolats » géographiques comme l'envisageaient les premiers administrateurs. Le premier exemple est celui de la restauration de la forêt sèche de la côte au vent de la Réunion: la synergie des acteurs à plusieurs échelles, à partir d'initiatives locales aidées par un programme européen « Life+ », est nécessaire pour que cela soit un succès, ce qui est relativement le cas aujourd'hui notamment du côté de la Grande Chaloupe.

Même constat pour la toute nouvelle réserve nationale de Mayotte - même si cette île ne fait pas partie de l'archipel des Mascareignes, son récent statut de Département d'outre Mer, sa place dans l'océan Indien et la petitesse de sa taille autorisent une approche similaire dans les questions de développement durable - : sans la coopération et l'éducation de tous, impossible de lutter contre le braconnage des tortues, les défrichements sauvages, l'extension urbaine... De surcroît l'actualité récente invite à porter un regard très attentif sur les questions de développement démographique et social.

Si bien que tout développement « durable » est un compromis, un équilibre, à un moment donné, entre les besoins de développement des sociétés, et les ressources dont ils disposent. Les choix faits par chacun déterminent lourdement les héritages que l'on laisse à ses descendants. A chaque période, cet équilibre fragile est menacé, et risque d'être rompu, au profit de considérations économiques privées voire publiques.